

AORTT

ARRETE PORTANT ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LA POLICE NATIONALE

RÉGIMES CYCLIQUES VACATIONS DE 11H08

UNITÉ SGP POLICE saisi Monsieur le Directeur Interdépartemental Adjoint de la « DIDA » Bastia.

L' « AORTT » entré en vigueur le 1^{er} janvier prévoit qu'en régime cyclique 2/2-3/2-2/3 (ou 2/2 ou 3/3 avec vacation de 11h08, le crédit « ARTT » annuel est fixé à 53h27.

L'administration aurait-elle fait une erreur de calcul sur les années précédentes ?

- ➔ **Seulement 25H03 créditées avant 2020 !**
- ➔ **Soit un différentiel de 28H24 par an !**

UNITÉ SGP POLICE 2B demande le rattrapage du crédit « ARTT » manquant sur les années antérieures à 2020.

➔ Chers collègues, vous pouvez vous rapprocher dès à présent de vos délégués UNITÉ SGP POLICE de Haute-Corse pour modèle de rapport demande de rattrapage des crédits « ARTT » non octroyés.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL - NOTRE PRIORITÉ

UNITÉ SGP POLICE www.unitesgppolice.com **MAJORITAIRE**

FSMI FO **100%** Gradés, Gardiens, ADS et PATS

05/03/2020